



ADF



Association d'Aide aux Frontaliers

Communiqué de presse

Habsheim le 27 novembre 2024

L'ADF l'Association d'Aide aux Frontaliers a récemment envoyé un courrier au Premier Ministre Michel BARNIER, faisant suite aux courriers déjà envoyés aux Députés du Haut-Rhin restés sans réponse à ce jour.

Dans cette lettre, l'ADF l'Association d'Aide aux Frontaliers interpelle le Premier Ministre, en tant que Savoyard et élu bénéficiant probablement du soutien de nombreux frontaliers, pour qu'il n'oublie pas ces travailleurs essentiels. L'association demande l'abrogation immédiate de l'accord du 14 novembre sur le chômage, jugé discriminatoire envers les frontaliers et contraire au droit européen.

Un rappel à l'engagement européen du Premier Ministre

L'ADF l'Association d'Aide aux Frontaliers souligne que « cette discrimination ne peut pas être validée par un Premier Ministre européen convaincu, ayant été à deux reprises commissaire européen et même vice-président de la Commission Européenne ».

L'abandon de cette mesure éviterait à la France d'être une nouvelle fois sanctionnée par la Cour Européenne de justice, comme cela fut le cas en 2020.

L'association insiste également sur l'apport économique des frontaliers dans leurs territoires respectifs : « Monsieur le Premier Ministre, vous savez mieux que quiconque la richesse que génèrent les frontaliers dans leurs régions, étant vous-même originaire d'un territoire économiquement prospère grâce à eux. »

Une réponse inadéquate à un problème de financement

Selon l'ADF l'Association d'Aide aux Frontaliers, l'insuffisance des cotisations reversées par les pays d'emploi des frontaliers est le résultat d'un accord signé en 2012 entre la France et ses partenaires européens. Faire marche arrière aujourd'hui, en raison des difficultés de financement de l'UNEDIC et stigmatiser les frontaliers, est inacceptable, déclare Jean-Marc KOENIG président de l'ADF.

L'association affirme qu'elle prendra toutes les mesures nécessaires auprès des instances européennes pour dénoncer cette mesure discriminatoire si elle venait à être appliquée.

Appel à l'unité des associations de frontaliers

L'ADF appelle par ailleurs toutes les associations de frontaliers en France, notamment celles concernées par les travailleurs frontaliers suisses et luxembourgeois, à s'unir face à cette nouvelle mesure. **Le temps n'est plus à l'action individuelle, une réponse cohérente et concertée, au niveau national comme européen, est essentielle pour défendre efficacement les droits des frontaliers.**

À ce jour, l'ADF est la seule association à avoir répondu favorablement à l'appel du président du Syndicat National des Frontaliers de France (SNFF), qui prône également une mobilisation collective.

À propos de l'Association :

L'ADF L'Association d'Aide aux Frontaliers Suisse et Allemand est une association composée de bénévoles, engagée depuis des années à défendre les droits des frontaliers et à leur fournir un accompagnement face aux nombreux défis qu'ils rencontrent.

Contact Presse : Jean-Marc KOENIG

associationadf68@gmail.com